

DELIBERATION N° 03/2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 11 mars 2024

**Modification du plan de financement de l'opération de restructuration du lycée français
Gustave Flaubert de La Marsa**

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Vu les délibérations n°160/2012 du conseil d'administration du 27 novembre 2012 autorisant l'Agence à procéder à l'opération de restructuration du lycée Gustave Flaubert de La Marsa et n°12/2019 du conseil d'administration du 27 juin 2019 autorisant l'Agence à faire évoluer le projet de restructuration du lycée Gustave Flaubert.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration valide la modification du plan de financement par une Avance France Trésor supplémentaire d'un montant de 0,3 million d'euros, sans incidence financière sur le montant toutes dépenses confondues de l'opération de 8,0 millions d'euros. Le plan de financement modifié est le suivant :

- Mobilisation du fonds de l'agence pour un montant de 4 500 000 euros,
- Mobilisation du fonds de roulement disponible et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 300 000 euros,
- Recours aux avances de France Trésor pour un montant 3 200 000 euros remboursés par l'établissement.

Nombre de votants : 32

Pour : 32

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 11/03/2024

Le Président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Cyrille PIERRE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr